

De nombreux immigrants pourraient perdre leur accès au programme SNAP (bons alimentaires) À compter du 1^{er} octobre 2025

Si vous ou un membre de votre famille êtes immigré et bénéficiez du programme SNAP (bons alimentaires), de nouvelles règles pourraient mettre en péril vos prestations dès le 1^{er} octobre.

Nouvelles restrictions sur l'éligibilité des immigrants au programme SNAP

En raison d'une nouvelle loi fédérale réduisant la portée du programme SNAP, certains immigrants qui y avaient droit ne seront plus éligibles. Selon la nouvelle loi fédérale, les seuls groupes éligibles au programme SNAP sont :

- Citoyens américains
- Titulaires d'une carte verte (résidents permanents légaux)
 - Certains titulaires de la carte verte doivent attendre cinq ans avant de pouvoir bénéficier du programme SNAP. Voici certains titulaires de la carte verte qui n'ont pas à attendre cinq ans : 1) Ceux qui avaient le statut de réfugié, de demandeur d'asile ou de titulaire d'un visa T avant d'obtenir leur carte verte, 2) les enfants de moins de 18 ans et 3) les adultes bénéficiant d'une aide médicale en raison d'une situation de handicap.
- Entrants cubains ou haïtiens
 - De nombreuses personnes originaires de Cuba ou d'Haïti sont considérées comme des entrants cubains/haïtiens. Un entrant cubain/haïtien est une personne qui 1) a obtenu une autorisation provisoire pour entrer aux États-Unis, même si cette autorisation est désormais expirée, ou si la personne a désormais un autre statut d'immigration, ou 2) a une demande d'asile en cours, ou 3) fait l'objet d'une procédure d'expulsion mais n'a pas une décision d'expulsion définitive et exécutoire.
- Citoyens de Micronésie, des Palaos ou des Îles Marshall (pays signataires de l'accord COFA)

Si vous n'appartenez à aucun des groupes mentionnés ci-dessus, vous ne serez plus éligible au programme SNAP en vertu des nouvelles règles.

SEE THE OTHER SIDE OF THIS FLYER FOR HOW TO TAKE ACTION TO PROTECT YOUR BENEFITS



De nombreux immigrants pourraient perdre leur accès au programme SNAP (bons alimentaires) À compter du 1^{er} octobre 2025

Agissez dès maintenant pour protéger vos prestations.

- **Si vous avez une carte verte, assurez-vous que le bureau d'aide du comté (County Assistance Office, CAO) dispose d'une copie de celle-ci.** Si vous ne leur avez jamais montré votre carte verte, ils pourraient ne pas savoir que vous en avez une et suspendre vos prestations lorsque les nouvelles règles entreront en vigueur.
- **Soyez attentif aux lettres ou avis** du CAO concernant votre statut migratoire. Si vous avez une carte verte ou si vous êtes un entrant cubain/haïtien, répondez rapidement à ces lettres afin que le CAO sache que vous puissiez toujours être éligible au programme SNAP.
- **Faites immédiatement recours suite à des avis de suspension du programme SNAP.** Lorsque le CAO commet une erreur concernant vos prestations SNAP, déposer un recours est presque toujours le meilleur moyen de corriger cette erreur.
- **Vérifiez si vous êtes admissible à une exemption des exigences de travail du programme SNAP.** À partir du 1^{er} septembre, de nombreux adultes devront prouver qu'ils travaillent 20 heures par semaine pour conserver leur accès au programme SNAP. Pour en savoir plus et vérifier si vous êtes à l'abri de ces règles, cliquez ici : clsphila.org/SNAPchanges

Besoin d'aide juridique ? Vous pouvez demander une aide juridique pour les recours relatifs au programme SNAP. À Philadelphie, rendez-vous au Community Legal Services, situé au 1410 W. Erie Avenue, le lundi ou le mercredi de 9 h à 12 h, ou appelez-nous au 215-981-3700 le jeudi de 9 h à 12 h. Cliquez ici pour trouver votre programme d'aide juridique local en dehors de Philadelphie : palegalaid.net/legal-aid-providers-in-pa

Vous n'êtes plus éligible au programme SNAP ? Vous pourriez obtenir de l'aide auprès de votre garde-manger local. Consultez ces ressources pour savoir si une aide est disponible :

- www.phila.gov/food
- www.feedingpa.org/find-food/local-food-pantries
- www.sharefoodprogram.org/find-food
- www.pa.gov/agencies/pda/food/food-assistance/food-security-in-pennsylvania/food-resources-for-pennsylvanians

